Solicitor General Canada | Solliciteur général Canada

Canada

CANADIAN URBAN VICTIMIZATION SURVEY

Crime Prevention: Awareness and Practice

Bulletin 3

COMMUNITY CRIME PREVENTION

November 4-10, 1984 has been designated Canada's second annual National Crime Prevention Week. National Crime Prevention Week was launched jointly in 1983 by the Ministry of the Solicitor General of Canada and Canadians for Crime Prevention, a national organizing committee made up of representatives from professional and voluntary organizations, the police, the Bar, business and government. The goals of the Week are to heighten public awareness, broaden the crime prevention partnership and stimulate community-based crime prevention.

Crime touches all Canadians in some way. We all experience, to some degree, the social and economic costs of crime. In addition to the more tangible consequences, some crime victims are left to cope with a debilitating fear. Breaking through this barrier of fear is one of the major challenges facing crime prevention practitioners.

Crime prevention has always been central to criminal justice system activities. What is new is the growing recognition that the responsibility for crime prevention must be shared, that collective or community action is often more effective than individual action, and that the police, who have a central role in crime prevention, cannot do it alone.

There is an important distinction to be made between victimization prevention and crime prevention. Canadians have no doubt always taken some steps — however modest — to prevent their own victimization, and such prudence should, of course, be encouraged. But some of the measures taken by those who are most fearful can actually be detrimental in the long run, particularly when they take the form of extreme withdrawal from public life in an effort to minimize exposure to risk. Withdrawal from ordinary public life gradually diminishes important social support systems which themselves might help reduce both fear of crime and risk of victimization.

Community-based crime prevention, on the other hand, benefits the entire community, because citizens join together in a partnership with police to protect their communities from crime. We now have strong evidence that when such community action is based upon a careful analysis of local circumstances, the result is a reduction in overall neighbourhood crime, rather than in simple displacement of victimization from one household to another. Playing an active, cooperative part in "doing something about crime" fosters positive community attitudes, and helps to alleviate excessive fear of crime.

Community crime prevention means sharing the responsibility for making our communities and our homes more secure. Effective crime prevention programs require widespread community support, and an informed public whose perceptions about crime and crime prevention are based on the best available evidence. The Canadian Urban Victimization Survey provides extensive information on the risk of victimization, public perceptions of crime and the criminal justice system, fear of crime, and awareness of, and participation in, crime prevention programs. The findings of the survey can help community crime prevention organizers to respond effectively to public concerns about crime, and to channel those concerns into community programs that do make a difference.

Crime Prevention: Awareness and Practice

Although we know that Canadians are concerned about crime, until now we have had very little systematic information about how those concerns are generated, or about how they do (or do not) get translated into crime prevention activities. Using data collected in the Canadian Urban Victimization Survey, however, we are now able to get a clearer picture of how Canadians view the crime situation, of their feelings of safety in their own neighbourhoods, and of the way in which lifestyle and every day practices affect risk of victimization[1].

A recent study conducted by Doob and Roberts[2] found that most Canadians over-estimate both the amount and the seriousness of crime in Canada when measured against offical data on the number and type of crimes known to the police. The authors suggest that one explanation for this apparent misunderstanding of the "true" extent of crime is that the public does not regularly have access "to systematic information against which to test this view."

Alternatively, it could be argued that what is "false" in the equation is the so-called "systematic information" — the official counts of the number of

[1] See Appendices 1 and 2 for further information about the survey.

[2] Anthony N. Doob and Julian N. Roberts, "*Crime: Some Views of the Canadian Public.*" Centre of Criminology, University of Toronto, 1982.

crimes recorded by the police in their Uniform Crime Report returns. In other words, it could be the case that respondents reflect their own experience, and that crime intrudes into the lives of Canadians much more often and more seriously than was previously known.

It is certainly true that many crimes — some quite serious — never come to the attention of the police. A full 58% of all incidents reported to the survey were not reported to the police. One of the main reasons for the development of victimization surveys in recent years has been to try to provide an alternative measure of crime — one which is based on the victim's perspective and experience, rather than on police recording of incidents that have come to their attention.

Previous Bulletins in this series have dealt with the extent and distribution of crime, and with the factors which promote or inhibit victims from reporting their experiences to the police[3]. This Bulletin will focus upon public perception of crime, and on the relationship between perceptions of crime, estimated rates of victimization and the precautions citizens take to reduce the risk of being victimized.

Perceptions of Crime in Seven Cities

Most survey respondents (81%) said they believed that crime had increased in their city in the year or two prior to the survey, and there was a very rough correspondence between the proportion in each city who said crime had increased, and the percentage increase recorded in the Uniform Crime Reports (UCR) for each city in the two years prior to the survey. Given the large majority who believed that crime in the city had increased, it is important to realize that only 33% believed that crime in their own neighbourhood had increased (Figure 1).

In response to the question "Do you think your neighbourhood is an area with a high, average or low amount of crime?" most described their own neighbourhood as an area with a low (50%) or average (30%) amount of crime, and relatively few respondents (17%) described neighbourhood crime as a "serious" problem, identifying property loss, personal safety and vandalism as the most serious concerns. Comparing their own neighbourhood with the rest of the city, only 6% described their neighbourhood as having "more" crime (Figure 2).

It seems then, that the majority of urban residents perceived their own neighbourhood crime rates as low and stable, even when city crime rates were thought to be increasing.

Not surprisingly, respondents who had recently been the victim of a violent crime or residential break and entry in particular, (and to a lesser extent, other household offences) were more likely than non-victims to perceive high neighbourhood crime rates, and increasing crime, particularly in their own neighbourhood (Figures 3 and 4).

Those who are assumed to be more physically vulnerable to the impact of crime — women and the elderly — were no more likely than males or more youthful respondents to perceive the level of crime to be high or rising. However, there were some differences in perceptions of the prevalence of crime based on other social characteristics of respondents. As we shall see in later sections, these perceptions are *not* closely tied to actual risk of victimization. Those with at least some post-graduate education were more likely (67%) to indicate that there was "less" neighbourhood crime than those who had completed only some high school (62%). Family income was also moderately related to perceptions about neighbourhood crime. The greatest differences were between those with incomes of $30,000 and over and those whose incomes were under $9,000. Seventy-two per cent of respondents in the higher income category said there was less crime in their neighbourhood than in other areas of the same city, whereas 54% of those in the lower income group were of this opinion. Higher income groups were also more likely (56%) than lower income groups (42%) to perceive their neighbourhoods as "low crime" areas.

Physical surroundings also influenced perceptions of crime. In particular, highrise (15%) and lowrise apartment dwellers (19%) more often felt their neighbourhoods had a high amount of crime than did residents of single family

FIGURE 1

IN THE LAST YEAR OR TWO, DO YOU THINK THAT CRIME HAS INCREASED IN YOUR NEIGHBOURHOOD? IN YOUR CITY?

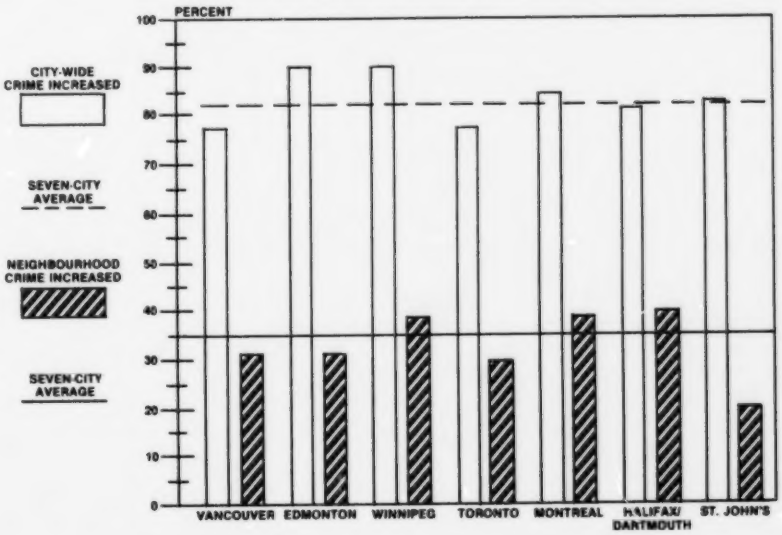

[3] See Bulletin No. 1 "Victims of Crime" and Bulletin No. 2 "Reported and Unreported Crimes" available from the Communication Division, Programs Branch, Ministry of the Solicitor General, 340 Laurier Avenue West, Ottawa, Ont. K1A 0P8

FIGURE 2

IN THE LAST YEAR OR TWO, DO YOU THINK THAT CRIME HAS INCREASED, DECREASED OR REMAINED THE SAME IN YOUR NEIGHBOURHOOD?

DO YOU THINK YOUR NEIGHBOURHOOD IS AN AREA WITH A HIGH, AVERAGE OR LOW AMOUNT OF CRIME?

DO YOU THINK THERE IS A SERIOUS CRIME PROBLEM IN YOUR NEIGHBOURHOOD?

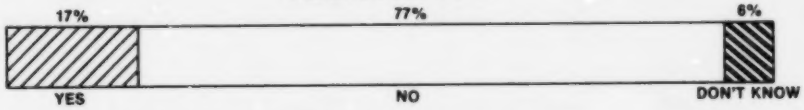

HOW DO YOU THINK YOUR NEIGHBOURHOOD COMPARES WITH THE REST OF THE CITY IN TERMS OF THE AMOUNT OF CRIME?

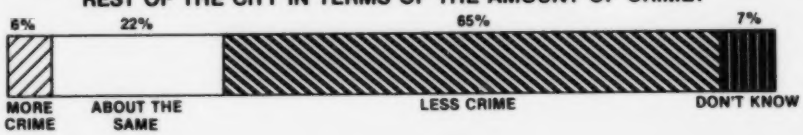

FIGURE 3

PROPORTION WHO PERCEIVE THEIR NEIGHBOURHOOD AS A HIGH CRIME AREA BY TYPE OF VICTIMIZATION.

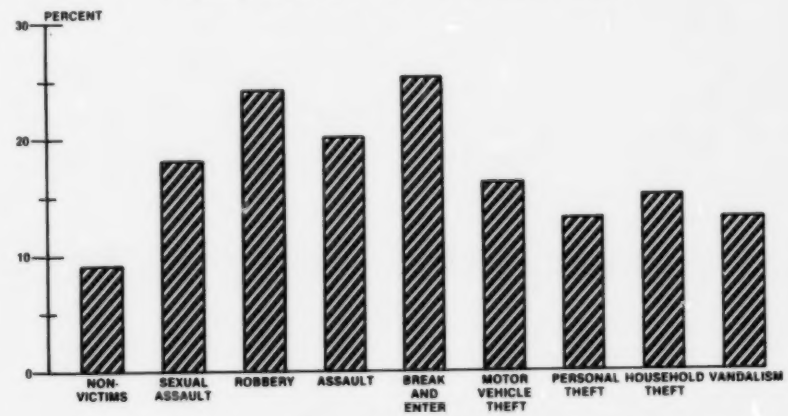

dwellings (8%). In addition, apartment dwellers (53% and 57%) were less likely than single family dwelling residents (71%) to perceive their neighbourhoods as having "less" crime than other areas of the same city.

Fear of Crime

Respondents were asked to indicate how safe they felt (very unsafe, somewhat unsafe, reasonably safe, and very safe) in two specific circumstances: walking alone in their own neighbourhood during the day; and walking alone in their own neighbourhood after dark. This question has been used in victimization surveys in the United States and elsewhere, and is considered to be a reliable indicator of fear of crime.

According to the Canadian survey, there was little variation in residents' perceptions of their personal safety during the day. In fact, fully 95% of urban residents felt "reasonably" or "very" safe walking alone in their neighbourhood during the day. Feelings of nightime safety were more variable; approximately 60% felt safe walking alone in their neighbourhoods after dark, compared to the 95% who felt safe during the day. Residents were most likely to feel fearful walking alone after dark in Montreal (which had one of the lowest estimated rates of personal crime), Halifax/Dartmouth (with the second highest rate of personal crime), and Winnipeg, (where estimated rates of personal crime were close to the national average) (Figure 5 and Table 1).

Fear for personal safety apparently has less to do with statistical risk of victimization than with perceived vulnerability. Clearly, the consequences of crime are potentially more severe for those whose social or physical circumstances make them feel more open to attack, less able to resist, or less able to deal with the aftermath of crime, and this is reflected in their expressions of fear. Low income families, the less well educated, and those who live in high density housing were somewhat more fearful, but the greatest concentration of fear was among elderly people and women. For example one half (52%) of those aged 65 or older felt somewhat or very unsafe walking alone after dark as compared to 37% of those under 65 years of age, and 54% of all female respondents who had not been victimized in the previous year reported feeling unsafe walking alone in their neighbourhood after dark. This figure rose to 62% for women who had been victimized in the survey year. As Figure 6 illustrates, fear was especially prevalent and high among females who had been recent victims of sexual assault, robbery or assault.

Few male respondents who had not been victimized (17%) or male victims (20%) reported feeling unsafe walking alone in their neighbourhood after dark. Even males who had been the victims of robbery and break and entry said

FIGURE 4

PROPORTION WHO BELIEVE THAT NEIGHBOURHOOD CRIME AND CITY-WIDE CRIME HAVE INCREASED BY TYPE OF VICTIMIZATION.

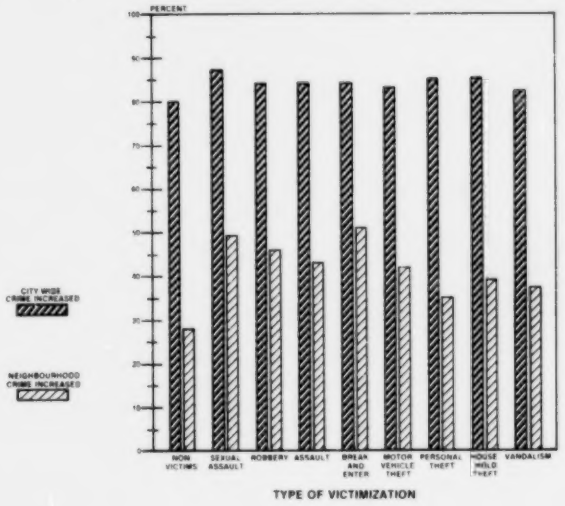

FIGURE 5

PROPORTION WHO FELT UNSAFE[1] WALKING ALONE IN THEIR OWN NEIGHBOURHOOD AFTER DARK BY CITY.

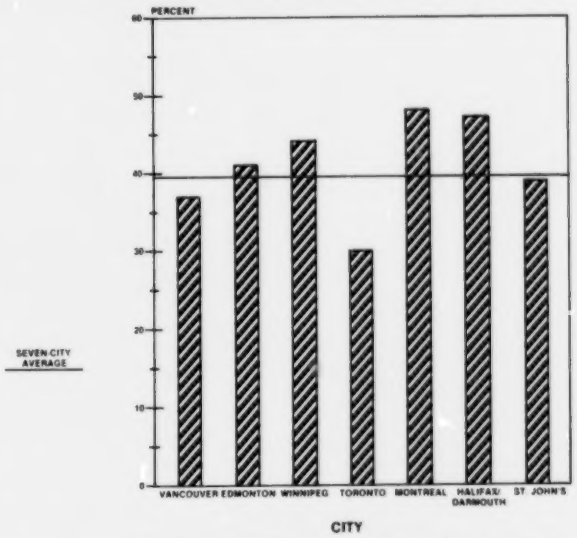

(1) Combines "very unsafe" and "somewhat unsafe" categories.

they felt relatively safe, and the male victims of assault appear to be no more fearful than all other respondents, despite their victimization.

The woman or older person who has been victimized by crime may see this experience as confirmation of her (or his) vulnerability, whereas the young male may suffer fewer serious physical consequences, and recover quickly from them. Young males may also simply be less willing to admit feeling afraid, either to interviewers or to their companions.

How long does the emotional impact of victimization last? Respondents were asked whether they had ever been the victim of a serious crime prior to the survey year. It is significant that those who remembered and reported a personal attack or threat which had occurred more than one year prior to the survey were even more likely to report that they felt unsafe in their own neighbourhoods than any of the other respondents, including those who had been victimized during the survey year. Many had obviously been profoundly affected by their experience, and the consequences were still measurable years later.

The Risk of Victimization

There were more than 700,000 personal victimizations (sexual assault, robbery, assault and theft of personal

Table 1

Grouped Incident Rates by City

	Vancouver	Edmonton	Winnipeg	Toronto	Montreal	Halifax/ Dartmouth	St. John's	All Seven Cities
Estimated Rates per 1,000 Population								
Personal Incidents[1]	192 (1)[4]	143 (3)	134 (4)	125 (7)	128 (5)	158 (2)	127 (6)	141
Personal Violent Incidents[2]	100 (1)	71 (3)	68 (4)	64 (5)	61 (6)	76 (2)	58 (7)	70
Estimated Rates per 1,000 Households								
Household Incidents[3]	458 (2)	393 (4)	469 (1)	277 (7)	382 (5)	377 (6)	405 (3)	399

(1) Personal incidents include sexual assault, robbery, assault and theft of personal property.
(2) Personal violent incidents include sexual assault, robbery and assault.
(3) Household incidents include break and entry, motor vehicle theft, theft of household property and vandalism.
(4) Figures in brackets show rank ordering of cities.

FIGURE 6

PROPORTION OF VICTIMS WHO FELT UNSAFE(1) WALKING ALONE AFTER DARK BY SEX OF RESPONDENT.

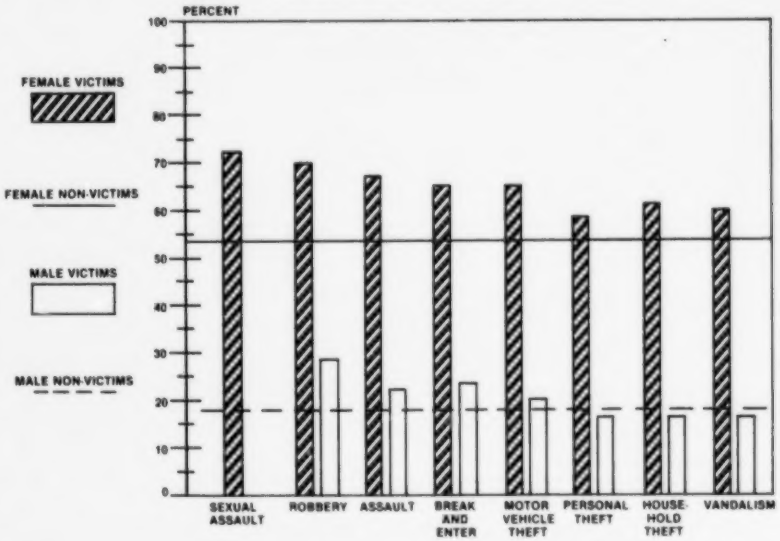

(1) Combines "very unsafe" and "somewhat unsafe" categories.

property) of persons over 16 in the seven cities surveyed, and almost 900,000 household victimizations (break and entry, motor vehicle theft, theft of household property and vandalism) in 1981 (Table 2). The more serious the incident, the less likely it was to occur. Most frequent were thefts of personal property (without contact between victim and offender), and non-sexual assault. Similarly, theft of household property was the most common household offence, followed by break and entry and vandalism, with relatively few motor vehicle thefts.

Paradoxically, those who perceive that they live in high crime neighbourhoods are not necessarily those who are at greatest risk of personal or household victimization. For example, one might have assumed (as did the survey respondents) that lower income neighbourhoods have more crime than affluent neighbourhoods. In fact, although lower income individuals were as likely or more likely than others to suffer a personal violent victimization, they were *less* likely to experience some form of household victimization or theft of personal property. Further, respondents with at least some post-secondary education (who were most likely to state there was "less" crime in their neighbourhood) suffer a higher proportion of both personal and household crime than those with less education, and single family dwellings (not apartment units) were the hardest hit by the four household offences covered by the survey.

It should be noted that these estimated rates of victimization include both incidents that came to police attention and those that were never reported to police, so one cannot explain the "errors" in perception by assuming that unreported crimes were excluded from the risk calculations. What these findings indicate is that it is not enough to follow our "common sense" hunches, or even to rely exclusively upon residents' perceptions of the amount and type of crime in their own neighbourhoods. What is needed is a careful local assessment which can ensure that prevention strategies are custom-made to fit the particular needs of each neighbourhood.

Personal Victimization

Although we found males and young people feared crime the least, they are actually much more likely to be the victims of violent crimes than women and older people. As shown in Table 1, women face a much greater risk of sexual assault than men, but the risk of both robbery and assault is twice as high for men. Similarly, the higher fear expressed by elderly people cannot be accounted for by a greater risk of victimization. In fact, respondents under 20 had the highest rates in all categories of personal offences. As age increases, victimization rates declined rapidly.

The survey also showed that those who are unmarried (single, separated and divorced) are at higher risk for personal victimization than those who are married, living common-law or widowed. The highest personal victimization rates occurred among students, and those who were looking for work — much higher than the rates of those who were retired or those who were employed for most of the year in question.

These seemingly disparate findings are connected by what others in the United States and in Britain have called "lifestyle-exposure" factors. One of the most powerful predictors of risk of victimization found in the survey was the average number of evening activities outside the home each month. As the number of evening activities increased, risk of personal victimization increased — for both sexes, and all age groups. When number of evening activities was held constant, differences in relative risk for males and female, young and old, were greatly reduced. Obviously, marriage, family responsibilities and full time work all produce constraints on how much leisure time one has available, and how much of that leisure time is likely to be spent in high risk areas of the city. Similarly, those who feel most vulnerable are unlikely to expose themselves to high risk areas. They are, because of their prudence, far less likely to become victims than young males.

Consistent with the lifestyle-exposure model is the seasonal variation of risk. Almost one-third of personal victimizations occurred during the summer months (30%), and an additional third in the autumn (32%) (Figure 7). Outdoor activities of all kinds increase in warmer months, and with this comes an increase in opportunity for the type of

Estimated Incident Rates

PERSONAL OFFENCES

Population aged 16 and older in seven cities = 4,975,900
Males = 2,357,000
Females = 2,618,900

Type of Incident	Estimated Incidents	Rates per 1,000 Population 18 and older		
		Total	Males	Females
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
All Violent Incidents	352,200	70	90	53
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Robbery	49,200	10	13	7
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Personal Theft	349,800	70	66	74

HOUSEHOLD OFFENCES

Total households in seven cities = 2,424,900

Type of Incident	Estimated Incidents	Rate per 1,000 Households
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Break and Enter	227,300	94
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Household Theft	417,200	172
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Please note that since the release of Bulletin Number 1, editing of the data tape has lead to minor alterations in some estimated numbers. Incident rates have not been affected by these changes.

FIGURE 7

PERSONAL OFFENCES

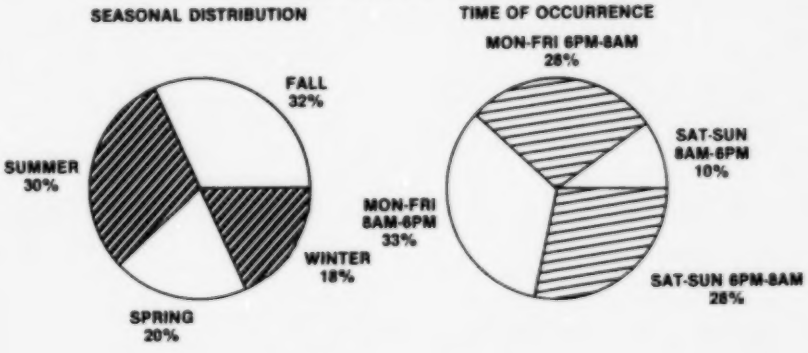

public interaction which may lead to thefts of personal property or assaults, and even to robbery and sexual assault.

The importance of opportunities for interaction and the time of victimization is illustated further by the temporal distribution of personal crimes. The most common time of occurrence for personal crimes was the evening and night hours from 6 p.m. to 8 a.m. (Figure 7). The exception was theft of personal property, which occurred most often during the day (56%).

While thefts of personal property are most likely to occur in public places wherever large numbers of people are carrying easily stolen property — for example handbags and wallets, violent victimizations are most likely to occur under three different conditions (Figure 9). First and most obviously, violent offences occur in outside areas — parkings lots, fields, or empty streets — at night. A second common place of occurrence for assault is in bars and pubs, where many victims describe offenders as being under the influence of alcohol or drugs. But a further significant proportion of violent offences, particularly sexual assault (30%) also occurred in or around the victim's home, and almost one-quarter of robberies took place on streets or sidewalks in the immediate vicinity of the victim's neighbourhood or work place (23%).

Our findings are consistent with some of our common sense notions about high risk areas and high risk activities, but they also illustrate that very serious victimizations can and do intrude into our neighbourhoods. It is clear that we cannot simply avoid violent personal victimization by confining our activities to our homes and immediate neighbourhoods. In light of this evidence, and evidence about the value of community crime prevention measures it appears advisable to include community approaches as a central component of any crime prevention endeavour. Community "watch" programs encourage residents to be alert to suspicious individuals or activities in the neighbourhood and to report anything out of the ordinary to the police. Neighbours who know one another may recognize suspicious behaviour long before a police officer would, and by alerting each other may prevent a crime from occurring.

Household Victimization

Reports of violent crimes against the person capture the attention of the public but it may well be that household crimes are of greater concern to most people. Household crimes are more common, and often produce profound consequences for the victims, quite apart from the suffering caused by simple material loss. In these incidents, the offender is typically a stranger, or at least is perceived to be a stranger, which may make the experience more threatening and less predictable. Furthermore, crimes which occur in and around the household may be experienced as a violation of personal security and privacy that leaves victims feeling helpless and unable to protect

FIGURE 8

HOUSEHOLD OFFENCES

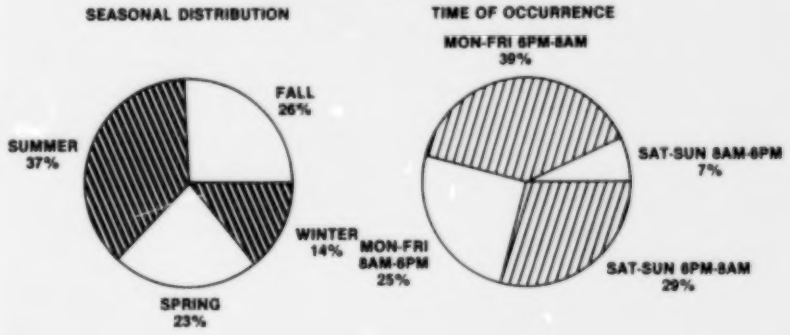

FIGURE 9

PLACE OF OCCURRENCE OF PERSONAL AND HOUSEHOLD OFFENCES.

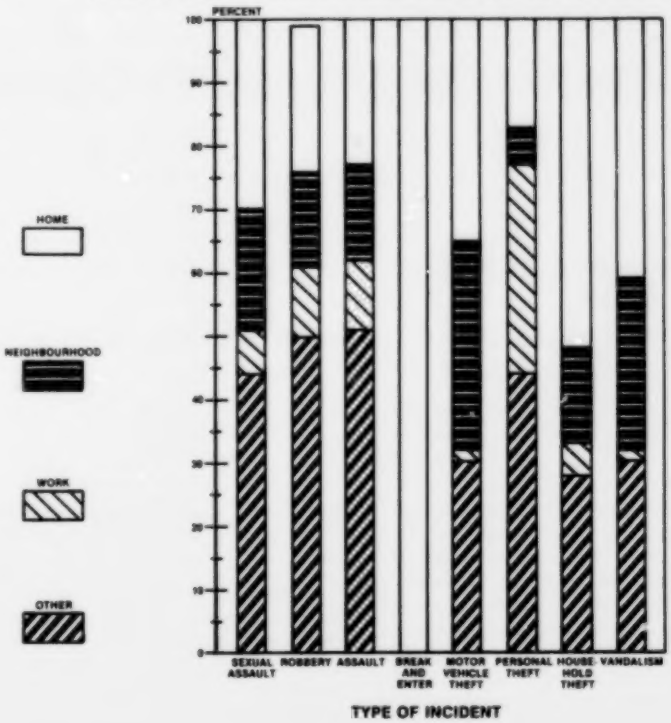

their homes against further victimization. The resulting fear is often disproportionate to the likelihood of loss or injury.

Judging by the time of occurrence of most household crimes, opportunity seems to play a crucial part. Break and entry, motor vehicle theft, household theft and vandalism are all most likely to occur during the summer when households are left unattended for longer periods of time (Figure 8). Theft of household property, in particular, increases in the summer months when household belongings are more visible and more accessible to theft.

Household victimizations are relatively evenly spread throughout the week, although vandalism is more likely to occur on Saturday and Sunday. Vandalism is a young person's crime, more likely to occur when school is out.

As with personal crimes, the majority of household victimizations took place between 6 p.m. and 8 a.m. (68%), presumably under cover of darkness, but still a full third occurred during daytime, including nearly half of all break and entries (45%). The growing trends toward women in the work force and single parent families has meant a corresponding increase in the number of homes left unoccupied during the daytime. It has become clear from this survey and other studies that risk of break and entry is closely related to the amount of time a residence is left unoccupied. Households which were usually unoccupied during the day had victimization rates of 113 per 1,000 households, substantially higher than those in which someone was usually home all day (79 per 1,000) or even part of the day (96 per 1,000).

Motor vehicle thefts were especially likely to occur during the evening and night hours (80%), and significantly, 68% of these thefts also occurred near the home. This may reflect the confidence of the majority of residents that their own neighbourhoods are protected by a "barrier", even when they perceive crime rates as rising elsewhere. Many people may relax their normal security precautions once they have parked in their own neighbourhoods. Again, given the amount of personal and household crime that intrudes into neighbourhoods and homes, and given the importance of unattended homes as an invitation, broad based community strategies in which neighbours watch out for one another make a great deal of sense.

Protection and Prevention

A large majority of urban Canadians did take the basic precaution of keeping their doors locked, particularly at night and especially when no one was

home, and burglar alarms had been installed in about 8% of all households surveyed. Nevertheless, approximately 36% of the 227,300 break and entry incidents involved no evidence of forced entry. In other words, entry was gained through unlocked doors and windows or through doors and windows so easy to open that no evidence of force was left.

Routine personal precautions are important, but it seems they are not enough. Home security checks by police for example, can identify specific security problems which households can correct, and for those residences that must frequently be left unoccupied, homeowners can create the appearance of someone being in the home, or arrange to have someone else watching over their home. In the experience of many community "watch" programs, an occupied dwelling or at least the appearance that the dwelling is occupied, may be the single most effective deterrent against residential break and entry and theft.

We might naturally assume that fear leads people to take extra measures to protect their homes from crime or to participate in Operation Identification. While it is true that those who felt unsafe walking alone in their own neighbourhood at night were more likely to keep their homes locked during the day or night, they were less likely to be involved in Operation Identification programs. In other words, they were less likely than others to take advantage of the very types of programs which may offer them the greatest reassurance and protection.

Only a few households in the seven cities (15%) participated in Operation Identification; ranging from 4% in Toronto to a high of 26% in Vancouver (Table 3). Awareness of community-based crime prevention programs was much higher than actual participation: 42% of the survey respondents had at least heard of Neighbourhood Watch, 51% had heard of Operation Identification, and 73% were aware of the Block Parent program (see Table 3). Wide variations exist among the seven cities which cannot be explained entirely by local police initiatives. For example, the efforts of some local police forces in promoting these and other programs in the two years preceeding the survey were reflected in the high awareness levels of the residents. Other residents were less well-informed despite similar attempts by local police to promote these programs. Some residents were well-informed without the benefit of locally sponsored police programs.

These findings are consistent with other recent studies undertaken for this Ministry which show that media campaigns alone will not persuade citizens to get involved in crime prevention programs. Police need the support of volunteers experienced in mobilizing the resources in their own communities. A successful crime prevention program depends on an organized approach and a strong sense of commitment — qualities which are usually readily available in existing community organizations.

Awareness of Crime Prevention Programs

	Vancouver	Edmonton	Winnipeg	Toronto	Montreal	Halifax/ Dartmouth	St. John's	All Seven Cities
Percent Respondents Aware								
Neighbourhood Watch	84	64	40	27	23	72	49	42
Block Parents	74	92	90	72	62	89	72	73
Operation Identification	82	59	61	31	48	69	67	51
Percent Households Participating								
Operation Identification	26	14	10	4	14	19	9	15

Conclusions

Crime is an unavoidable part of our everyday lives and consciousness. The media confront us daily with reports of crimes which have brought injury, grief and loss to victims in our cities and sometimes in our own neighbourhoods. Crime cannot escape our attention, nor are any of us immune. It is little wonder then that crime is a matter of concern to many Canadians, and that some of us should react with fear, with a sense of helplessness or with anger.

Until recently we could reasonably assume that such strong emotional reactions would automatically motivate people to improve their own household security, and to take appropriate measures to prevent crime in their neighbourhoods and cities. Unfortunately, a growing body of evidence, including evidence from the Canadian Urban Victimization Survey indicates that fear and concern about crime can have quite the opposite effect, leading to a sense of hopelessness, fatalism, and to social isolation.

Three important lessons can be learned directly from the survey — that most crime is directed against property rather than people; that serious violent crime is relatively rare; and finally, that many crimes could be prevented by employing simple target-hardening techniques (better locks, careful storage of small items, making houses look "lived in" during periods of absence and so on).

Awareness of the true nature and extent of crime in our communities should help us place our fear and our concern into clearer perspective, and encourage us to take appropriate self-protective measures. At the same time it is important to know that community programs can make a real contribution to the prevention of crime. Community crime prevention can take many forms, including watch programs, block parent programs, programs for women, programs for elderly persons, and even environmental change. Experience has taught us that such programs work

most effectively when they are based upon a detailed assessment of local crime patterns and when they have widespread community support.

Community approaches to crime prevention can do much to reduce crime, to reduce the debilitating effects of fear and social isolation and to improve the quality of life for all Canadians. The challenge for program organizers is to persuade the community — through careful crime analyses — that effective action can be taken, and to give community members the opportunity to replace their fear with a sense of control and security.

If you would like further information about community crime prevention programs please contact your local police department, or write to the Communication Division, Programs Branch, Solicitor General Canada, 340 Laurier Avenue West, Ottawa, Ontario K1A 0P8.

Appendix 1

About the Canadian Urban Victimization Survey

Early in 1982 the Ministry of the Solicitor General, with the assistance of Statistics Canada, conducted a victimization survey in seven major urban centres: Greater Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montreal, Halifax-Dartmouth and St. John's. A random sample of 61,000 residents 16 years of age or older were asked about their perceptions of crime and the criminal justice system, their experience of certain crimes, and the impact which criminal victimization may have had upon them.

Because of the relatively low incidence in any one year of some types of crimes included in the survey, very large samples are required to ensure that enough cases are "caught" to be statistically representative of all actual cases in the community under study. Sample sizes ranged from 6,910 in one city to 9,563 in another, with more than 61,000 telephone interviews completed by Statistics Canada interviewers overall. Telephone interviews were used because the cost of interviewing in person for such a large survey was prohibitive. Careful pretests in Edmonton, Hamilton and Greater Vancouver had proven that reliable data could be obtained through telephone interviews.

To maximize reliability of recall, respondents were asked to report on only those incidents which had occurred between January 1 and December 31, 1981. On the basis of these interviews, statistical estimates were made for the general population 16 and over in the seven cities. These statistically derived estimates for the population are used throughout this bulletin.

Victimization surveys can provide information about most, but not all types of crimes that are of major concern to the general public. Crimes such as murder or kidnapping cannot be uncovered using survey techniques, and were therefore excluded. "Victimless" crimes and crimes committed against commercial establishments were also excluded from this survey.

The eight categories of crimes included in this survey are: sexual assault, robbery, assault, break and enter, motor vehicle theft, theft of household property, theft of personal property and vandalism.

Incidents involving the commission of several different criminal acts appear in the tables only once, according to the most serious component of the event. For example, if sexual assault, theft of money and vandalism all occurred at the same time, the incidents would be classified in these tables as sexual assault. An incident would be classified as vandalism (least serious on the hierarchy) only if no other more serious crime occurred at the same time. Full definitions of the eight offence categories are given in Appendix 2.

Appendix 2

Definitions and Limitations

The eight categories of crimes included in this survey are: sexual assault, robbery, assault, break and entry, motor vehicle theft, theft of household property, theft of personal property and vandalism. These offences are ranked in descending order of seriousness.

1. Sexual assault includes rape, attempted rape, molesting or attempted molestation, and is considered the most serious crime.
2. Robbery occurs if something is taken and the offender has a weapon or there is a threat or an attack. The presence of a weapon is assumed to imply a threat. Attempted robberies are also included in this offence category.
3. Assault involves the presence of a weapon or an attack or threat. Assault incidents may range from face-to-face verbal threats to an attack with extensive injuries.
4. Break and enter occurs if a dwelling is entered by someone who has no right to be there. "No right to be there" differentiates, for example, between a workman who is in a dwelling with the permission of the owner and steals something, and someone illegally entering the dwelling to take property. The latter would be classified as a break and enter as are attempts to enter a dwelling if there is some evidence of force or knowledge of how the person tried to get in.
5. Motor vehicle theft involves the theft or attempted theft of a car, truck, van, motorcycle or other motor vehicle.
6. Theft or attempted theft of household property.
7. Theft or attempted theft of money or other personal property (not household property).
8. Vandalism occurs if property is damaged but not taken.

Incidents which involved the commission of several different criminal acts appear in the tables only once, according to the most serious component of the event. Thus for example, if sexual assault, theft of money and vandalism all occurred at the same time, the incident would be classified in these tables as sexual assault. An incident would be classified as vandalism (least serious on the hierarchy) only if no other crime which is higher on the seriousness scale occurred at the same time.

The **Canadian Urban Victimization Survey Bulletin** is produced by the Research and Statistics Group and the Communication Division, Programs Branch, Ministry of the Solicitor General, under the authority of the Hon. Elmer MacKay, P.C., Q.C., M.P., Solicitor General of Canada. It is available free from the Communication Division, Programs Branch, Solicitor General Canada, 340 Laurier Avenue West, Ottawa, Ontario K1A 0P8.

©Minister of Supply and Services Canada 1984

Cat. No. JS 42-18/3-1984

ISBN 0-662-52809-3

Reprinted in 1986

Solliciteur général Canada | Solicitor General Canada

Canada

LE SONDAGE CANADIEN SUR LA VICTIMISATION EN MILIEU URBAIN

La prévention du crime: prise de conscience et pratique

Bulletin 3

LA PRÉVENTION COMMUNAUTAIRE DU CRIME

La semaine du 4 au 10 novembre 1984 a été désignée, pour la deuxième année consécutive au Canada, comme Semaine nationale de la prévention du crime. La Semaine nationale de la prévention du crime a été instituée en 1983 par le ministère du Solliciteur général du Canada, avec le concours de l'Alliance pour la prévention du crime, comité organisateur national composé de représentants d'organismes professionnels et bénévoles, de la police, du barreau, du monde des affaires et du gouvernement. Cette semaine a pour but de sensibiliser davantage le public, d'accroître les efforts communs dans le domaine de la prévention du crime et d'encourager la prévention communautaire du crime.

Le crime est un problème qui concerne, d'une façon ou d'une autre, tous les Canadiens. Nous assumons tous, dans une certaine mesure, les coûts sociaux et économiques du crime. En plus des conséquences tangibles, certaines victimes d'actes criminels doivent faire face à une crainte débilitante. L'un des principaux défis que doivent relever les responsables de la prévention du crime consiste à vaincre cette crainte.

La prévention du crime a toujours constitué un aspect fondamental de toutes les activités du système de justice pénale. Ce qui est nouveau, c'est le fait qu'on se rend compte que la responsabilité de prévenir le crime doit être partagée, que l'action collective ou commmunautaire est souvent plus efficace que l'action individuelle, et que la police, qui a un rôle de premier plan à jouer dans la prévention du crime, ne peut pas le faire seule.

Une distinction importante doit être établie entre la prévention de la victimisation et la prévention du crime. Les Canadiens ont sans doute toujours pris certaines mesures, quoique modestes, en vue de prévenir leur propre victimisation, et pareille prudence devrait, bien sûr, être encouragée. Mais certaines mesures qu'ont prises les personnes les plus craintives peuvent en fait être nuisibles, à long terme, particulièrement lorsque ces dernières se retirent de la vie publique pour réduire le plus possible leur exposition au risque. Le retrait de la vie publique normale diminue graduellement d'importants systèmes d'appui social qui en eux-mêmes pourraient aider à réduire à la fois la crainte du crime et le risque de victimisation.

D'autre part, la prévention communautaire du crime profite à l'ensemble de la collectivité, étant donné que chaque particulier se joint aux efforts de la police en vue de protéger sa collectivité contre le crime. Nous avons maintenant des preuves convaincantes que lorsque pareille action communautaire est fondée sur un examen attentif de la situation locale, il en résulte une régression de la criminalité dans le voisinage, plutôt qu'un simple déplacement de la victimisation d'un ménage à l'autre. Jouer activement un rôle et aider à «faire quelque chose à propos du crime», c'est promouvoir une attitude communautaire positive et aider à alléger la crainte excessive du crime.

Prévenir le crime dans la collectivité, c'est partager la responsabilité d'accroître la sécurité de nos collectivités et de nos maisons. Pour être efficaces, les programmes de prévention du crime doivent avoir l'appui général de la collectivité et s'adresser à un public informé, qui perçoit le crime et la prévention en se fondant sur la meilleure preuve disponible. Le Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain fournit des renseignements détaillés sur le risque de victimisation, sur la perception du public face au crime et au système de justice pénale, sur la crainte du crime, ainsi que sur la sensibilisation aux programmes de prévention du crime et la participation à pareils programmes. Les conclusions du Sondage peuvent aider les organisateurs de la prévention communautaire du crime à répondre efficacement aux préoccupations de la population, en ce qui concerne le crime, et à canaliser ces préoccupations dans des programmes communautaires qui font la différence.

La prévention du crime: prise de conscience et pratique

Nous savons que le crime inquiète les Canadiens, mais jusqu'à maintenant, nous disposions de très peu de renseignements systématiques au sujet de la source de cette inquiétude, ou au sujet de la façon dont celle-ci se traduit (ou non) par des activités destinées à prévenir le crime. Toutefois, à partir des données recueillies dans le Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, nous sommes maintenant en mesure de nous faire une idée plus claire de la façon dont les Canadiens considèrent la situation, en ce qui concerne le crime, de leurs sentiments de sécurité dans leurs propres quartiers, et de la façon dont leur mode de vie et

Groupe de la recherche et de la statistique
Direction des programmes

1984

leur habitudes quotidiennes influent sur le risque de victimisation[1].

Dans une étude récente[2], Doob et Roberts ont constaté que la plupart des Canadiens surestiment à la fois le nombre de crimes commis au Canada et la gravité de ceux-ci, comparativement aux données officielles sur le nombre et le type de crimes connus de la police. Les auteurs laissent entendre qu'une explication de cette méconnaissance apparente de l'étendue «véritable» de la criminalité est que le public n'a pas régulièrement accès «aux renseignements systématiques qui lui permettraient de vérifier l'exactitude de son point de vue».

D'autre part, il pourrait être soutenu que ce qui est «faux», dans l'énoncé du problème, c'est l'information dite «systématique», soit le compte officiel du nombre de crimes signalés par la police dans ses déclarations uniformes de la criminalité. En d'autres termes, il se pourrait bien que les répondants reflètent leur propre expérience, et que le crime vient troubler la vie des Canadiens beaucoup plus souvent, et d'une façon beaucoup plus grave, qu'antérieurement.

À coup sûr, de nombreux crimes, certains de ceux-ci étant passablement graves, ne sont jamais portés à l'attention de la police. Cinquante-huit pour cent de tous les incidents signalés aux enquêteurs n'avaient pas été signalés à la police. Les sondages sur la victimisation effectués depuis quelques années sont destinés à fournir une autre mesure de la criminalité, mesure qui serait fondée sur le point de vue et l'expérience de la victime, plutôt que sur l'enregistrement, par la police, des incidents qui ont été portés à son attention.

Les bulletins antérieurs de cette série portent sur l'étendue et la répartition du crime, et sur les facteurs qui encouragent ou empêchent les victimes de signaler leurs expériences à la police[3]. Le présent bulletin met l'accent sur la perception du public face au crime, et sur le rapport qui existe entre la façon de percevoir le crime, les taux estimatifs de victimisation et les précautions que prennent les particuliers en vue de réduire le risque de victimisation.

Les différentes façons de percevoir le crime dans sept villes

La plupart des répondants (81 %) ont déclaré croire que le crime avait augmenté dans leur ville, au cours des deux années ayant précédé la tenue du sondage; de plus, la proportion de répondants de chaque ville selon lesquels le crime avait augmenté correspond à peu près au taux d'accroissement, exprimé en pourcentage, enregistré pour chaque ville dans les déclarations uniformes de la criminalité (DUC), au cours de ces deux années. Étant donné qu'en grande majorité, les répondants croyaient que le crime avait augmenté dans leur ville, il importe de se rendre compte que seulement 33 % de ceux-ci estimaient que le crime avait augmenté dans leur propre quartier (Graphique 1).

En réponse à la question «Croyez-vous que le nombre de crimes commis dans votre quartier est élevé, moyen ou peu élevé?», la plupart ont déclaré que le nombre de crimes commis dans leur quartier est peu élevé (50 %) ou moyen (30 %), et relativement peu de répondants (17 %) ont déclaré que le crime constitue un problème «grave» dans leur quartier, désignant la perte de biens, la sécurité personnelle et le vandalisme comme les préoccupations les plus graves. Lorsqu'ils comparaient leur quartier au reste de la ville, seulement 6 % des répondants ont décrit leur quartier comme ayant «plus de» crimes (Graphiques 1 et 2).

Il semble donc qu'en majorité, les habitants des villes considèrent le taux de criminalité du quartier comme faible et stable, et ce, même lorsqu'on pense que le taux de criminalité va s'accroissant dans la ville.

Il n'est pas surprenant que les répondants qui avaient récemment été victimes d'un acte violent ou dont le domicile avait fait l'objet d'une effraction, en particulier, (et dans une moindre mesure, d'autres infractions contre les biens domestiques), étaient plus portés que les non-victimes à penser que le taux de criminalité de leur quartier était élevé et qu'il allait augmentant, particulièrement dans leur quartier (Graphiques 3 et 4).

GRAPHIQUE 1

PENSEZ-VOUS QUE LE CRIME A AUGMENTÉ DANS VOTRE QUARTIER, AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES? DANS VOTRE VILLE?

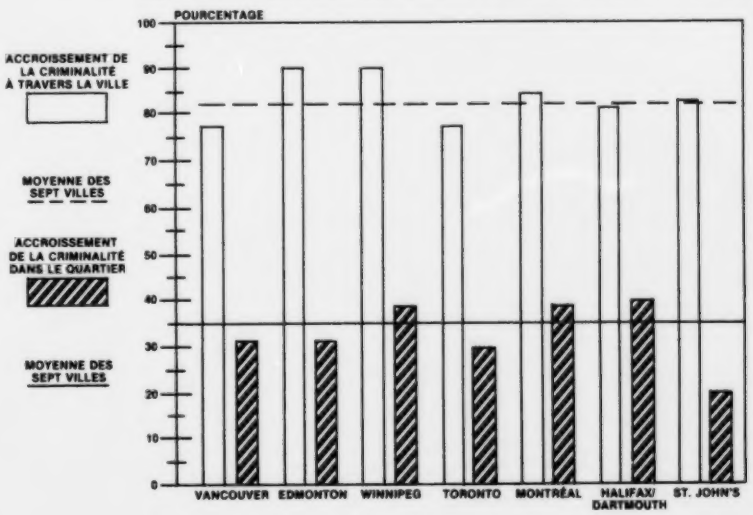

[1] Voir les annexes 1 et 2, pour plus de renseignements au sujet du Sondage.

[2] Anthony N. Doob et Julian N. Roberts, «*Crime: Some Views of the Canadian Public*», Centre de criminologie de l'Université de Toronto, 1982.

[3] Voir le bulletin nº 1, intitulé «Les victimes d'actes criminels», et le bulletin nº 2, intitulé «Crimes signalés et non signalés»; on peut les obtenir de la Division des communications, Direction des programmes, ministère du Solliciteur général, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0P8.

GRAPHIQUE 2

CROYEZ-VOUS QUE LE CRIME A AUGMENTÉ, DIMINUÉ OU EST DEMEURÉ STABLE DANS VOTRE QUARTIER, AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES?

CROYEZ-VOUS QUE LE TAUX DE CRIMINALITÉ EST ÉLEVÉ, MOYEN OU PEU ÉLEVÉ, DANS VOTRE QUARTIER?

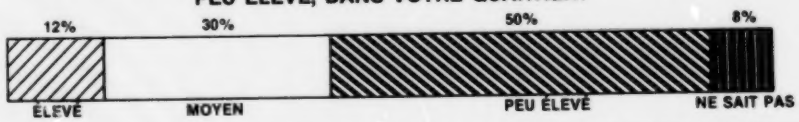

CROYEZ-VOUS QUE LE CRIME CONSTITUE UN PROBLÈME GRAVE, DANS VOTRE QUARTIER?

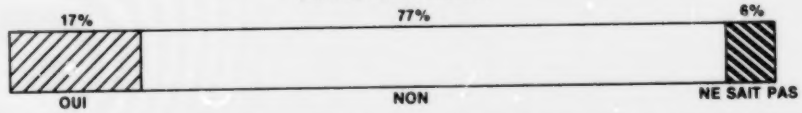

SELON VOUS, COMMENT VOTRE QUARTIER SE COMPARE-T-IL AU RESTE DE LA VILLE, EN CE QUI CONCERNE LE TAUX DE CRIMINALITÉ?

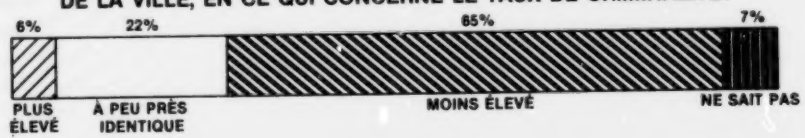

GRAPHIQUE 3

NOMBRE DE PERSONNES QUI ESTIMENT QUE LEUR QUARTIER A UN TAUX ÉLEVÉ DE CRIMINALITÉ, PAR TYPE D'ACTE CRIMINEL

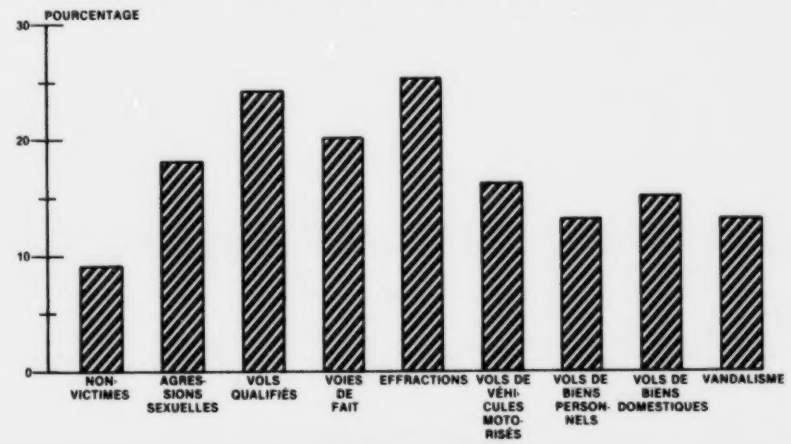

Les personnes que les répercussions d'un crime frapperaient le plus, au point de vue physique, soit les femmes et les personnes âgées, ne sont pas plus portées que les hommes ou les jeunes gens interviewés à considérer que le taux de criminalité est élevé ou va augmentant. Toutefois, il existe certaines différences, dans la façon de percevoir la fréquence de la criminalité, lesquelles sont fondées sur d'autres caractéristiques sociales des répondants. Comme nous le verrons plus loin, ces perceptions *ne sont pas* étroitement liées au risque réel de victimisation. Les personnes qui ont au moins commencé des études supérieures sont plus portées (67 %) que celles qui ont simplement terminé des études secondaires (62 %) à déclarer qu'il y a «moins de» crimes dans leur quartier. Le revenu familial est également modérément lié à la façon de percevoir le crime dans le quartier. Les principales différences se manifestent entre les personnes ayant un revenu de 30 000 $ ou plus, et celles dont le revenu est inférieur à 9 000 $. Soixante-douze pour cent des répondants à revenus élevés ont déclaré qu'il y avait moins de crimes dans leur quartier qu'ailleurs dans la ville, alors que 54 % de ceux qui ont un faible revenu partagent cette opinion. Les groupes à revenus élevés sont également plus portés (56 %) que les groupes à faibles revenus (42 %) à considérer qu'il y a «peu de crimes» dans leur quartier.

L'environnement physique influe également sur la perception face au crime. En particulier, ceux qui habitent dans une tour (15 %) et ceux qui habitent dans un petit immeuble (19 %) pensent que leur quartier a un taux élevé de criminalité plus souvent que ceux qui habitent une maison unifamiliale (8 %). De plus, ceux qui habitent un appartement (53 et 57 %) sont moins susceptibles que ceux qui habitent une maison unifamiliale (71 %) de penser qu'il y a «moins» de crimes dans leur quartier qu'ailleurs dans la ville.

La crainte du crime

On a demandé aux répondants d'indiquer jusqu'à quel point ils se sentent très peu en sécurité, quelque peu en sécurité, relativement en sécurité, et tout à fait en sécurité dans deux situations précises: lorsqu'ils marchent seuls dans leur quartier pendant la journée, et lorsqu'ils marchent seuls dans leur quartier la nuit tombée. Cette question, qui figure dans les sondages sur la victimisation, aux Etats-Unis et ailleurs, est considérée comme un indicateur fiable de la crainte du crime.

Selon le sondage canadien, il y a peu de différence dans la façon dont les résidants perçoivent leur sécurité personnelle pendant la journée. De fait, 95 % des citadins pensent être «relativement» ou «tout à fait» en sécurité, lorsqu'ils marchent seuls dans leur quartier pendant la journée. En ce qui concerne la sécurité pendant la nuit, leurs sentiments diffèrent davantage; à peu près 60 % pensent être en sécurité lorsqu'ils marchent seuls dans leur quartier la nuit tombée, comparativement à 95 % qui se sentent en sécurité

GRAPHIQUE 4

NOMBRE DE PERSONNES QUI ESTIMENT QUE LE TAUX DE CRIMINALITÉ DU QUARTIER ET DE LA VILLE A AUGMENTÉ, PAR TYPE D'ACTE CRIMINEL

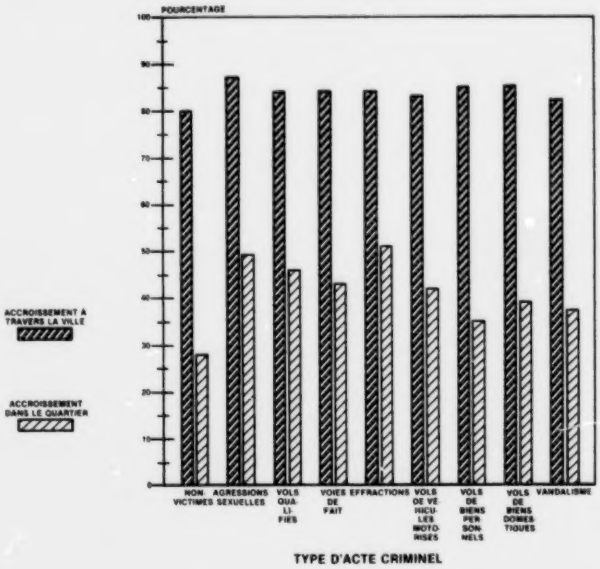

GRAPHIQUE 5

NOMBRE DE PERSONNES QUI NE SE SENTENT PAS EN SÉCURITÉ,(1) LORSQU'ELLES MARCHENT SEULES LA NUIT DANS LEUR QUARTIER, PAR VILLE

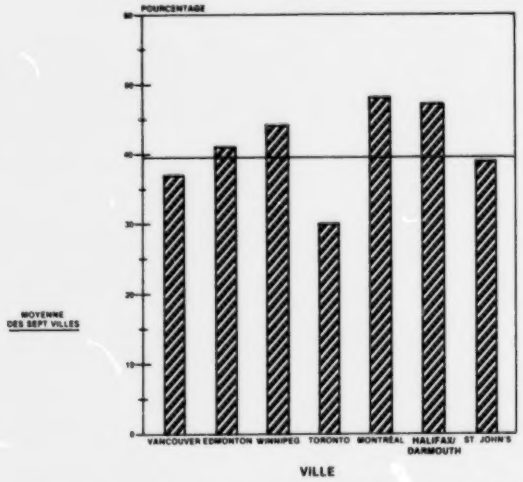

(1) Comprend les catégories "très peu en sécurité" et "plus ou moins en sécurité".

pendant la journée. Les endroits où les résidants sont davantage portés à se sentir craintifs, lorsqu'ils marchent seuls, la nuit tombée, sont Montréal (où le taux estimatif des crimes contre la personne est l'un des plus faibles), la région de Halifax-Dartmouth (qui vient en second lieu, en ce qui concerne le taux de crimes personnels) et Winnipeg (où le taux estimatif de crimes personnels se rapproche de la moyenne nationale (Graphique 5 et tableau 1).

Le fait de craindre pour sa sécurité personnelle a apparemment moins à voir avec le risque de victimisation, au point de vue statistique, que le fait de se sentir vulnérable. À coup sûr, les conséquences d'un crime peuvent être plus sévères pour les personnes qui, en raison de leur condition sociale ou physique, se sentent plus exposées aux attaques, moins en mesure de se défendre et moins en mesure de faire face aux répercussions d'un crime, et cette réalité se reflète dans leur sentiment de crainte. Les familles à faibles revenus, les gens les moins instruits, et ceux qui habitent des immeubles à forte densité éprouvent un peu plus de crainte, mais en général, la crainte se manifeste parmi les personnes âgées et les femmes. Ainsi, la moitié (52 %) des personnes âgées de 65 ans ou plus se sentent peu ou très peu en sécurité, lorsqu'elles marchent seules la nuit tombée, comparativement à 37 % des

Taux d'incidents groupés par ville

	Vancouver	Edmonton	Winnipeg	Toronto	Montréal	Halifax/ Dartmouth	St. John's	Total pour les sept villes
Taux estimatifs par 1 000 habitant								
Incidents à caractère personnel[1]	102 (1)[4]	143 (3)	134 (4)	125 (7)	128 (5)	158 (2)	127 (6)	141
Incidents violents à caractère personnel[2]	100 (1)	71 (3)	68 (4)	64 (5)	61 (6)	76 (2)	58 (7)	70
Taux estimatifs par 1 000 ménages								
Incidents se rapportant aux biens domestiques[3]	466 (2)	393 (4)	403 (1)	277 (7)	388 (3)	377 (5)	366 (6)	368

(1) Les incidents à caractère personnel comprennent les agressions sexuelles, les vols qualifiés, les voies de fait et les vols de biens personnels.
(2) Les incidents violents à caractère personnel comprennent les agressions sexuelles, les vols qualifiés et les voies de fait.
(3) Les incidents se rapportant aux biens domestiques comprennent les effractions, les vols de véhicules motorisés, les vols de biens domestiques et le vandalisme.
(4) Les chiffres entre parenthèses indiquent le rang qu'occupe chaque ville.

GRAPHIQUE 6

NOMBRE DE VICTIMES QUI NE SE SENTENT PAS EN SÉCURITÉ,(1) LORSQU'ELLES MARCHENT SEULES LA NUIT, SELON LE SEXE DU RÉPONDANT

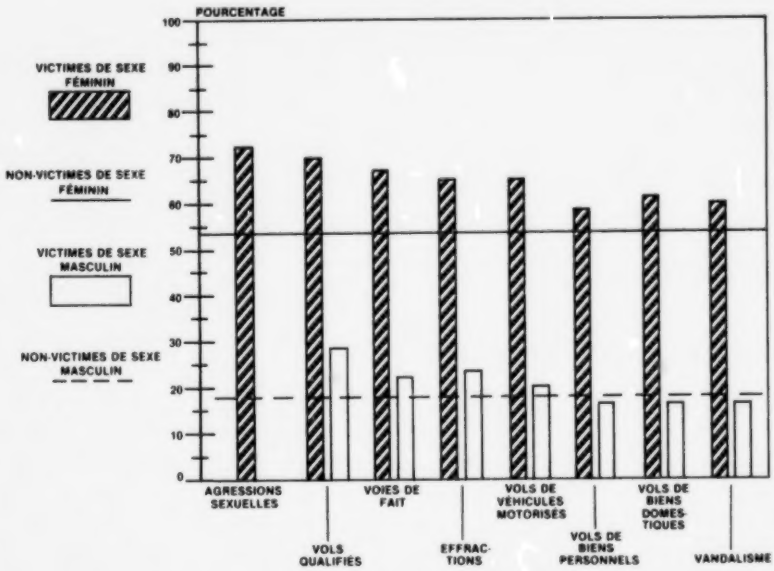

(1) Comprend les catégories "très peu en sécurité" et "plus ou moins en sécurité".

personnes de moins de 65 ans, et 54 % de toutes les femmes répondantes qui n'ont pas été victimes, au cours de l'année qui a précédé la tenue du sondage, signalent ne pas sentir en sécurité, lorsqu'elles marchent seules la nuit dans leur quartier. Ce chiffre s'élève à 65 %, pour les femmes qui ont été victimes au cours de l'année en question. Comme le démontre le Graphique 6, la crainte est particulièrement vive et générale parmi les femmes qui ont récemment été victimes d'une agression sexuelle, d'un vol qualifié ou de voies de fait.

Peu de répondants de sexe masculin qui n'ont pas été victimes (17 %) ou de victimes de sexe masculin (20 %) signalent ne pas se sentir en sécurité, lorsqu'ils marchent seuls la nuit dans leur quartier. Même les hommes qui ont été victimes d'un vol qualifié ou d'une effraction déclarent se sentir relativement en sécurité, et les hommes qui ont été victimes de voies de fait semblent ne pas être plus craintifs que les autres répondants, et ce, malgré le fait qu'ils aient été victimes d'un acte criminel.

Les femmes ou les personnes âgées qui ont été victimes d'un acte criminel voient peut-être cette expérience comme une confirmation de leur vulnérabilité, alors que les jeunes hommes subissent peut-être un moins grand nombre de répercussions physiques graves et se rétablissent rapidement. Il se peut également que les jeunes hommes soient simplement moins enclins à reconnaître avoir peur, que ce soit aux intervieweurs ou à leurs compagnons.

Combien de temps les répercussions émotives de la victimisation durent-elles? On a demandé aux répondants s'ils avaient déjà été victimes d'un crime grave, avant la tenue du sondage. Fait intéressant, ceux qui se rappelaient une attaque ou une menace dont ils avaient été personnellement victimes plus d'une année avant la tenue du sondage, et qui en ont fait mention, étaient encore portés à déclarer ne pas se sentir en sécurité dans leur quartier plus que tout autre groupe de répondants, y compris ceux qui avaient été victimes, au cours de l'année de la tenue du sondage. De toute évidence, nombreux étaient ceux que l'expérience avait profondément marqués, les conséquences se faisant encore sentir plusieurs années par la suite.

Le risque de victimisation

En 1981, dans les sept villes qui ont fait l'objet du sondage, plus de 700 000 infractions ont été commises contre les personnes de plus de 16 ans (agressions sexuelles, vols qualifiés, voies de fait et vols de biens personnels), et près de 900 000 infractions contre les biens domestiques ont été commises (effractions, vols de véhicules motorisés, vols de biens domestiques et vandalisme) (Tableau 2). Plus l'incident était grave, moins il était probable qu'il se produise. Les crimes les plus courants étaient le vol de biens personnels (sans contact entre la victime et l'infracteur) et l'agression non sexuelle. De même, le vol de biens domestiques était l'infraction contre les biens la plus commune, suivie de l'effraction et du vandalisme, avec relativement peu de vols de véhicules motorisés.

Paradoxalement, les personnes qui pensent habiter un quartier où le taux de criminalité est élevé ne sont pas nécessairement celles qui risquent le plus d'être victimes d'une infraction contre la personne ou contre les biens. Ainsi, il serait possible de supposer (comme l'ont fait les répondants) qu'un plus grand nombre de crimes sont commis dans les quartiers à faibles revenus que dans les quartiers aisés. En fait, même si les individus à faibles revenus risquent autant et même plus que les autres d'être victimes d'un crime à caractère personnel violent, ils risquaient *moins* d'être victimes de quelque infraction contre les biens domestiques ou d'un vol de biens personnels. De plus, les répondants qui avaient poursuivi leurs études au-delà du niveau secondaire (qui étaient plus portés à déclarer qu'il y avait «moins» de crimes commis dans leur quartier) avaient été victimes d'un plus grand nombre d'infractions contre la personne ou contre les biens domestiques que ceux qui avaient un niveau d'instruction moins élevé, et les habitations unifamiliales (et non les appartements) étaient les plus touchées par les quatre infractions contre les biens sur lesquelles portait le sondage.

Il importe de noter que ces taux estimatifs de victimisation incluent tant les incidents qui ont été portés à l'attention de la police que ceux qui n'ont jamais été signalés à la police, de

Taux des incidents

INFRACTIONS À CARACTÈRE PERSONNEL

Population d'au moins 16 ans dans les sept villes = 4 975 900
Hommes = 2 357 000
Femmes = 2 618 900

Type d'incident	Nombre estimatif	Taux par 1 000 habitants d'au moins 16 ans		
		Total	Hommes	Femmes
Tous les incidents à caractère personnel	702 000	141	154	129
Tous les incidents avec violence	352 200	70	90	53
Agression sexuelle	17 300	3,5	0,8	5,6
Vol qualifié	49 200	10	13	7
Voies de fait	286 700	57	76	39
Vol de biens personnels	349 800	70	66	74

INFRACTIONS CONTRE LES BIENS DOMESTIQUES

Nombre de ménages dans les sept villes = 2 424 900

Type d'incident	Nombre estimatif	Taux par 1 000 ménages
Tous les incidents contre les biens domestiques	638 100	263
Introduction par effraction	227 300	94
Vol d'un véhicule motorisé	40 600	17
Vol de biens domestiques	417 200	172
Vandalisme	213 000	88

Nota: Depuis la publication du Bulletin nº 1, nous avons dû modifier certains chiffres à la suite d'une révision des données. Les taux d'incidents, quant à eux, demeurent les mêmes.

sorte qu'il est impossible d'expliquer les «erreurs» de perception en présumant que les crimes non signalés ont été exclus des calculs relatifs au risque. Ces conclusions montrent qu'il ne suffit pas de se fonder sur des idées dictées par le «bons sens», ou même de s'appuyer exclusivement sur la façon dont les résidants perçoivent le nombre et le type de crimes commis dans leur quartier. Une évaluation locale minutieuse, qui peut assurer que les stratégies de prévention se prêtent aux besoins particuliers de chaque quartier, s'avère nécessaire.

La victimisation personnelle

Bien que nous ayons constaté que les hommes et les jeunes gens sont parmi ceux qui craignent le moins le crime, ceux-ci risquent de fait beaucoup plus d'être victimes de crimes violents que les femmes et les personnes âgées. Comme le démontre le Tableau 2, les femmes risquent beaucoup plus d'être victimes d'une agression sexuelle que les hommes, mais en ce qui concerne le vol qualifié et les voies de fait, le risque est deux fois plus élevé pour les hommes. De même, la crainte plus vive qu'expriment les personnes âgées ne peut pas s'expliquer par un risque plus élevé de victimisation. De fait, les répondants de moins de vingt ans avaient le taux le plus élevé d'infractions contre la personne, et ce, dans toutes les catégories. Au fur et à mesure que l'âge augmente, le taux de victimisation diminue rapidement.

Le Sondage montre également que les personnes non mariées (célibataires, séparées ou divorcées) risquent davantage d'être victimes de crimes contre la personne que celles qui sont mariées, vivent en concubinage ou qui sont veuves. En ce qui concerne les crimes contre la personne, le taux le plus élevé se trouve parmi les étudiants et parmi ceux qui cherchent de l'emploi, dépassant de beaucoup le taux des personnes à la retraite ou de celles qui avaient un travail pendant la majeure partie de l'année en question.

Ces constatations apparemment disparates sont liées à ce que d'autres personnes, aux États-Unis et en Grande-Bretagne, appellent les facteurs «mode de vie». L'un des indicateurs les plus puissants de risque de victimisation qu'a révélé le Sondage est le nombre moyen d'activités en soirée hors de la maison chaque mois. À l'augmentation du nombre d'activités en soirée correspond un accroissement du risque de victimisation personnelle, et ce, quel que soit le sexe et quel que soit le groupe d'âge. Lorsque le nombre d'activités en soirée demeure constant, il y a beaucoup moins de différence, en ce qui concerne le risque relatif auquel sont exposés les hommes et les femmes, jeunes et moins jeunes. De toute évidence, le mariage, les responsabilités familiales et le travail à plein temps imposent tous une contrainte sur le nombre d'heures de loisir dont une personne dispose, et sur le temps que cette dernière est susceptible de passer dans des quartiers de la ville où le risque est élevé. De même, ceux qui se sentent les plus vulnérables risquent peu de s'exposer à un risque dans pareils quartiers. Étant donné qu'ils sont prudents, ils risquent beaucoup moins que les jeunes hommes d'être victimes d'un acte criminel.

La variation saisonnière du risque est également compatible avec le facteur mode de vie. Près du tiers des victimisations personnelles se produisent au cours des mois d'été (30 %), et un autre tiers à l'automne (32 %) (Graphique 7). Les activités extérieures de tous genres augmentent avec les mois les plus chauds, d'où les occasions plus nombreuses d'avoir une vie sociale de nature à mener au vol de biens personnels ou aux voies de fait, et même au vol qualifié et à l'agression sexuelle.

La répartition dans le temps des crimes à caractère personnel illustre l'importance des occasions d'interaction et le moment de la victimisation encore davantage. Les crimes à caractère personnel sont habituellement commis pendant la soirée et la nuit, entre 18 h et 8 h (Graphique 7), à l'exception des vols de biens personnels, qui se produisent surtout pendant la journée (56 %).

GRAPHIQUE 7

INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE

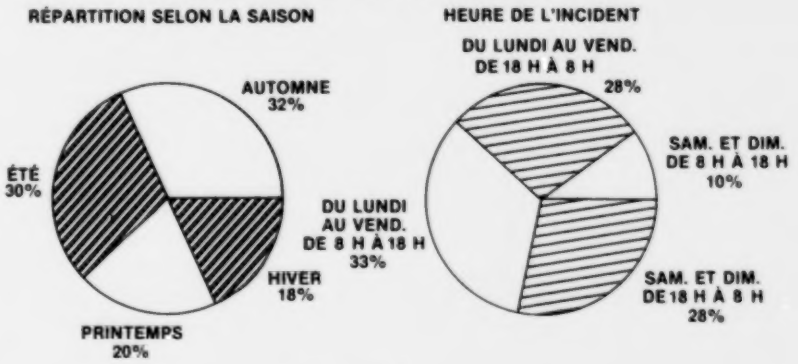

GRAPHIQUE 8

INFRACTIONS CONTRE LES BIENS DOMESTIQUES

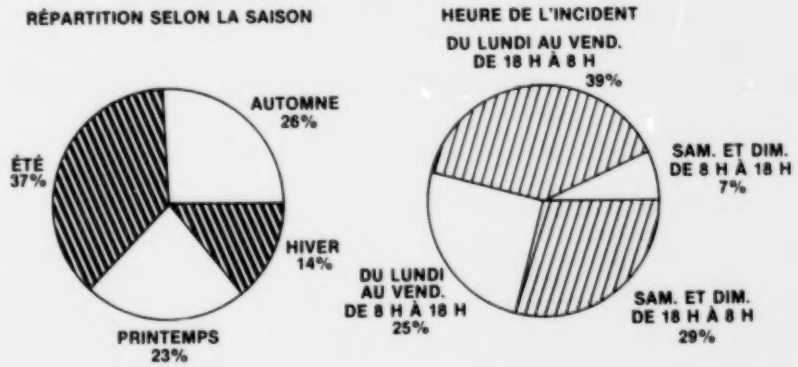

Les vols de biens personnels sont davantage susceptibles de se produire dans les endroits publics où un grand nombre de gens transportent des objets faciles à voler, comme des sacs à main et des porte-monnaie, mais les actes criminels violents sont davantage susceptibles d'avoir lieu dans trois situations distinctes (Graphique 9). Premièrement, de toute évidence, les actes criminels violents ont lieu à l'extérieur, dans des stationnements, des champs ou des rues désertes, la nuit. Les bars et les pubs, où, selon de nombreuses victimes, les infracteurs sont sous l'influence de l'alcool ou de la drogue, sont également des endroits donnant lieu aux voies de fait, mais un nombre important d'actes criminels violents, particulièrement les agressions sexuelles (30 %), ont également lieu chez la victime ou près du lieu où elle habite, et près du quart des vols qualifiés ont été commis dans des rues ou sur des trottoirs, à proximité du quartier ou du lieu de travail de la victime (23 %).

Nos conclusions sont compatibles avec certaines des idées que dicte le bon sens, au sujet des endroits et des activités présentant un risque élevé, mais elles montrent également que des victimisations très graves peuvent venir troubler notre quartier, et de fait viennent le troubler. Il est clair qu'il est impossible d'éviter la victimisation personnelle violente en limitant simplement ses activités à son foyer et au voisinage immédiat. Étant donné cette preuve, et la preuve relative à la valeur des mesures de prévention communautaire du crime, il semble souhaitable de s'assurer la participation communautaire, à titre d'élément fondamental de tout effort en vue de prévenir le crime. Les programmes de «surveillance» de quartier encouragent les résidants à surveiller les activités ou les individus suspects, dans le quartier, et à signaler à la police tout ce qui sort de l'ordinaire. Les voisins qui se connaissent peuvent reconnaître un comportement suspect bien avant qu'un agent de police soit en mesure de le faire et, en s'informant mutuellement, empêcher un crime d'être commis.

La victimisation et les biens domestiques

Les comptes rendus de crimes violents contre la personne retiennent l'attention du public, mais il se peut bien que les crimes contre les biens domestiques préoccupent encore davantage la plupart des gens. Les crimes contre les biens domestiques sont plus communs, et entrainent souvent des conséquences graves pour les victimes, et ce, sans compter la douleur que cause la simple perte matérielle. En ce qui concerne ces incidents, l'infracteur est habituellement un inconnu, ou du moins est considéré comme tel, ce qui rend peut-être l'incident encore plus menaçant et moins prévisible. De plus, les crimes commis chez la victime ou près de chez elle sont peut-être considérés comme une violation de la sécurité personnelle et de la vie privée de cette dernière, qui se sent alors impuissante et incapable de protéger son foyer contre d'autres actes criminels. La crainte qui en résulte est souvent disproportionnée au risque de perte ou de blessure.

À en juger par le moment où sont commis la plupart des crimes contre les biens domestiques, l'occasion semble d'une importance capitale. Les effractions, les vols de véhicules motorisés, les vols de biens domestiques et le vandalisme sont tous plus susceptibles d'être commis au cours de l'été, alors que les ménages sont laissés sans surveillance pendant de plus longues périodes (Graphique 8). Les vols de biens domestiques, en particulier, augmentent au cours des mois d'été, lorsque les effets domestiques sont plus visibles et plus faciles à voler.

Les crimes contre les biens domestiques se répartissent à peu près également pendant toute la semaine, mais le vandalisme risque plus de se produire un samedi ou un dimanche. Le vandalisme est le crime des jeunes; il est donc davantage susceptible de se manifester lorsque ces derniers ne sont pas en classe.

Comme dans le cas des crimes à caractère personnel, les crimes contre les biens domestiques sont en majorité commis entre 18 h et 8 h (68 %), pro-

GRAPHIQUE 9

LIEU OÙ L'INFRACTION CONTRE LA PERSONNE OU CONTRE LES BIENS DOMESTIQUES A ÉTÉ COMMISE

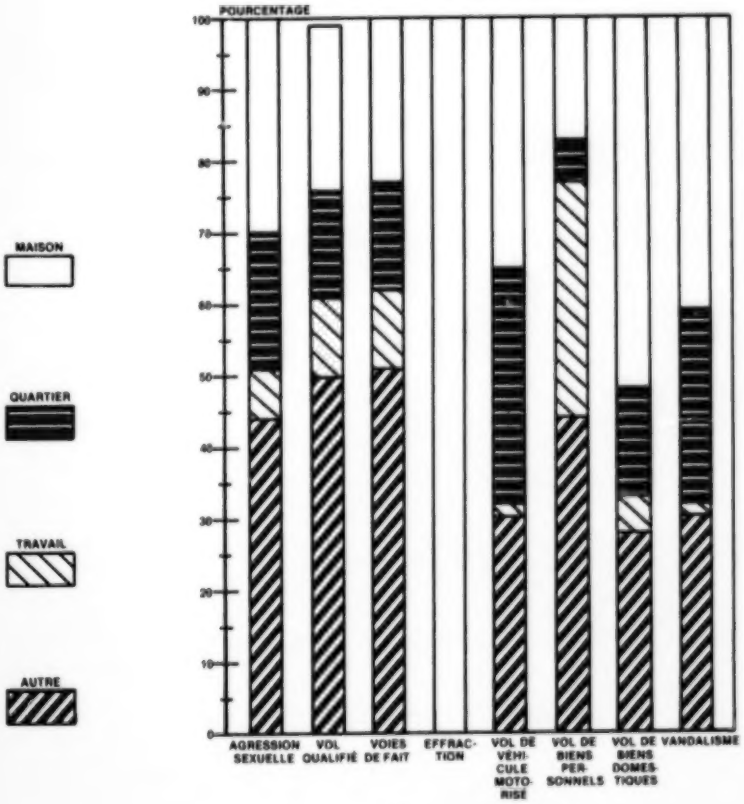

bablement parce qu'il fait noir, mais malgré tout, un tiers de ces derniers, et entre autres près de la moitié de toutes les infractions (45 %), se produisent alors qu'il fait jour. Etant donné que de plus en plus de femmes se trouvent sur le marché du travail et qu'il y a de plus en plus de familles monoparentales, le nombre de ménages laissés inoccupés pendant la journée va augmentant. Le Sondage, et d'autres études, montrent clairement que le risque d'effraction est étroitement lié au nombre d'heures pendant lesquelles une résidence est laissée inoccupée. Les ménages qui sont habituellement inoccupés pendant la journée ont un taux de victimisation de 113 pour 1 000 ménages, soit un taux beaucoup plus élevé que celui qui existe dans les cas où une personne reste habituellement à la maison pendant la journée (79 pour 1 000) ou même pendant une partie de la journée (96 pour 1000).

Les vols de véhicules motorisés risquent particulièrement d'avoir lieu pendant la soirée et la nuit (80 %); de plus, notons que 68 % de ces vols ont également lieu près de la maison. Cela reflète peut-être le fait qu'en majorité, les résidants croient que leur quartier est protégé par une «barrière», et ce même lorsqu'ils pensent qu'ailleurs le taux de criminalité va augmentant. Nombreux sont ceux qui relâchent peut-être les mesures de sécurité qu'ils prennent normalement, lorsqu'ils stationnent dans leur quartier. Ici encore, étant donné le nombre de crimes contre la personne ou contre les biens domestiques qui viennent troubler les quartiers et les ménages, et puisque le fait qu'une maison laissée sans surveillance constitue une invitation, les stratégies communautaires générales selon lesquelles les gens surveillent la maison de leur voisin sont particulièrement sensées.

La protection et la prévention

Au Canada, la plupart des citadins prenaient bien la précaution fondamentale de fermer leurs portes à clef, particulièrement la nuit et surtout lorsque personne n'était à la maison; de plus, des avertisseurs antivol avaient été installés dans à peu près 8 % de tous les ménages qui ont fait l'objet du Sondage. Néanmoins, dans à peu près 36 % des 227 300 cas d'introduction par effraction, il n'y avait aucune trace d'entrée forcée. En d'autres termes, on était entré par des fenêtres et des portes non fermées à clef, ou par des fenêtres et des portes si faciles à ouvrir qu'aucune trace d'introduction par la force ne subsistait.

Les précautions personnelles habituelles sont importantes, mais il semble que cela ne suffit pas. Ainsi, l'inspection d'une maison par la police peut entraîner la découverte de certains problèmes de sécurité qu'il est possible de corriger; d'autre part, en ce qui concerne les résidences qui doivent fréquemment être laissées inoccupées, les propriétaires peuvent leur donner l'apparence d'une maison occupée, ou voir à ce qu'une autre personne surveille la maison. De nombreux programmes de «surveillance» de quartier montrent que le fait qu'un logement soit occupé, ou du moins semble être occupé, est peut-être la méthode de dissuasion la plus efficace, en ce qui concerne les effractions et les cambriolages de maisons.

Nous pourrions naturellement supposer que la peur pousse les gens à prendre des mesures additionnelles, en vue de protéger leur maison contre le crime, ou encore à participer au programme connu sous le nom d'Opération Identification. Il est vrai que les personnes qui ne se sentent pas en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit dans leur quartier sont plus portées à fermer leur portes à clef le jour ou la nuit, mais elles sont moins portées à participer aux programmes Opération Identification. En d'autres termes, elles sont moins portées que les autres à tirer parti des types mêmes de programmes qui sont les plus susceptibles de les rassurer et de les protéger.

Seuls quelques ménages des sept villes (15 %) participaient au programme Opération Identification, le nombre de ceux-ci s'échelonnant entre 4 % à Toronto et 26 % à Vancouver (Tableau 3). Les gens étaient beaucoup

plus sensibilisés aux programmes de prévention communautaire du crime qu'ils n'y participaient: 42 % des répondants avaient au moins entendu parler de la surveillance de quartier, 51 % avaient entendu parler d'Operation Identification, et 73 % étaient au courant du programme de Parents-Secours (voir le Tableau 3). De grandes variations, qui ne peuvent pas s'expliquer complètement par les initiatives des services locaux de police, existent entre les sept villes. Ainsi, les efforts de certains services locaux de police en vue de promouvoir ces programmes et d'autres programmes, au cours des deux années qui avaient précédé la tenue du Sondage, se reflétaient dans le degré élevé de sensibilisation des résidants. D'autres résidants étaient moins bien informés, et ce, même si la police locale avait également tenté de promouvoir les programmes en question. Certains résidants étaient bien informés, malgré l'inexistence de programmes parrainés localement par la police.

Ces constatations sont compatibles avec d'autres études récentes, effectuées pour le compte du Ministère, et montrant que les campagnes de presse ne convaincront pas à elles seules les citoyens de participer aux programmes de prévention du crime. La police a besoin de l'appui de bénévoles capables de mobiliser les ressources, dans leur propre collectivité. Pour être efficace, un programme de prévention du crime doit s'appuyer sur l'esprit d'organisation et sur le sens des obligations, qualités dont font habituellement preuve les organismes communautaires existants.

Sensibilisation aux programmes de prévention du crime

	Vancouver	Edmonton	Winnipeg	Toronto	Montréal	Halifax / Dartmouth	St. John's	Total pour les sept villes
Pourcentage de répondants sensibilisés								
Surveillance de quartier	**84**	**64**	**40**	**27**	**23**	**72**	**49**	**42**
Parents-Secours	74	92	90	72	62	89	72	73
Opération Identification	**82**	**59**	**61**	**31**	**48**	**69**	**67**	**51**
Pourcentage de ménages participants								
Opération Identification	26	14	10	4	14	19	9	15

Conclusions

Le crime fait inévitablement partie de notre vie quotidienne et de notre conscience. Les médias nous mettent chaque jour en présence de comptes rendus de crimes qui ont occasionné des blessures, de la douleur et des pertes à des victimes de nos villes, et parfois de nos quartiers. Le crime ne peut pas échapper à notre attention, et nous n'en sommes pas à l'abri. Il est donc peu étonnant que le crime soit un problème préoccupant de nombreux Canadiens, et que certains d'entre eux réagissent avec crainte, avec un sentiment d'impuissance ou avec colère.

Récemment encore, nous pouvions raisonnablement supposer que des réactions émotives si vives pousseraient automatiquement les gens à améliorer leur propre sécurité à la maison et à prendre des mesures en vue de prévenir le crime dans leur quartier et dans leur ville. Malheureusement, des preuves de plus en plus abondantes, et entre autres le Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, montrent que la peur et l'inquiétude peuvent avoir l'effet contraire, et mener à un sentiment de désespoir, de fatalisme et d'isolement social.

Le Sondage nous permet de tirer directement trois leçons importantes: soit que la plupart des actes criminels sont des crimes contre les biens, et non des crimes contre les personnes, que les crimes violents graves sont relativement rares, et finalement qu'il serait possible d'empêcher de nombreux crimes en prenant de simples précautions telles que l'installation de meilleures serrures, le rangement minutieux des petits objets, le fait de donner à sa maison l'apparence d'être «occupée» pendant ses absences, et ainsi de suite.

La prise de conscience de la nature et de l'étendue véritables du crime dans nos collectivités devrait nous aider à voir notre peur et notre inquiétude sous un meilleur jour et nous encourager à prendre des mesures de protection personnelle appropriées. En même temps, il importe de se rendre compte que les programmes communautaires peuvent réellement contribuer à prévenir le crime dans l'ensemble de la collectivité. La prévention communautaire du crime peut revêtir de nombreuses formes, telles que les programmes de surveillance, les programmes Parents-Secours, les programmes à l'intention des femmes, les programmes à l'intention des personnes âgées, et même la modification de l'environnement. L'expérience nous enseigne que ces programmes sont efficaces lorsqu'ils sont fondés sur une évaluation minutieuse des modèles locaux de criminalité et lorsqu'ils bénéficient de l'appui général de la collectivité.

Les programmes communautaires de prévention du crime peuvent contribuer fortement à réduire le crime, à atténuer les effets débilitants de la peur et de l'isolement social et à améliorer la qualité de la vie, pour tous les Canadiens. Le défi que doivent relever les organisateurs de programmes est celui de convaincre la collectivité, au moyen d'analyses minutieuses de la criminalité, que des mesures efficaces peuvent être prises, et de donner aux membres de la collectivité l'occasion de remplacer leur sentiment de crainte par un sentiment de maîtrise et de sécurité.

Pour plus de renseignements au sujet des programmes de prévention communautaire du crime, veuillez communiquer avec le service de police de votre localité, ou écrire à la Division des communications, Direction des programmes, Solliciteur général Canada, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0P8.

Annexe 1

À propos du sondage sur la victimisation

Au début de 1982, le ministère du Solliciteur général, avec l'aide de Statistique Canada, a effectué un sondage sur la victimisation dans sept grands centres urbains: la région métropolitaine de Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Halifax-Dartmouth et St. John's. On a demandé à des résidants de ces villes, âgés de 16 ans et plus qui formaient un échantillon aléatoire, comment ils percevaient la criminalité et le système de justice pénale, s'ils avaient été touchés personnellement par certains crimes et quelles répercussions les actes criminels ont eues sur eux.

En raison de la faible fréquence, au cours d'une année donnée, de certains types d'actes criminels, on a besoin de très grands échantillons afin de pouvoir «saisir» un nombre suffisant de cas qui soient statistiquement représentatifs de tous les cas réels dans la collectivité à l'étude. La taille des échantillons allait de 6 910 personnes dans une ville à 9 563 dans une autre, et plus de 61 000 entrevues par téléphone ont été menées par les représentants de Statistique Canada. On a eu recours à des entrevues téléphoniques parce que les coûts d'un sondage aussi étendu auraient été prohibitifs si l'on avait appliqué les méthodes d'entrevue directe. Des prétests effectués avec soin à Edmonton, Hamilton et dans la région métropolitaine de Vancouver ont montré qu'il était possible d'obtenir des données fiables au moyen des entrevues téléphoniques.

Afin de maximiser la fiabilité des souvenirs évoqués, on a demandé aux répondants de ne faire état que des incidents qui s'étaient produits entre le 1er janvier et le 31 décembre 1981. D'après les résultats de ces entrevues, des estimations statistiques ont été établies pour l'ensemble des résidants âgés d'au moins 16 ans dans les sept villes. Ce sont ces estimations statistiques qui sont citées tout au long du présent rapport.

Les sondages sur la victimisation fournissent des renseignements concernant, non pas toutes les catégories de crimes, mais la plupart de celles qui préoccupent le plus le grand public. Certains crimes, comme le meurtre ou l'enlèvement, ne peuvent être exposés au moyen de techniques de sondage et se trouvent donc exclus. On a aussi exclu de ce sondage les crimes «sans victime» et les infractions contre les établissements commerciaux.

Les huit catégories de crimes visées par le présent sondage sont: l'agression sexuelle, le vol qualifié, les voies de fait, l'introduction par effraction, le vol de véhicules motorisés, le vol de biens domestiques, le vol de biens personnels et le vandalisme.

Les incidents comportant perpétration de plusieurs actes criminels différents ne figurent au tableau qu'une seule fois, suivant le crime le plus grave. Par exemple, s'il y a eu simultanément agression sexuelle, vol d'argent et vandalisme, l'incident sera classé dans les tableaux comme une agression sexuelle. Un incident ne serait classé comme un acte de vandalisme (infraction figurant au bas de l'échelle de gravité) que si aucun autre crime plus grave n'a été commis en même temps. On trouvera à l'Annexe 2 des définitions complètes des huit catégories d'infractions.

Annexe 2

Définitions et limitations

Les huit catégories de crimes visées par le présent sondage sont: l'agression sexuelle, le vol qualifié, les voies de fait, l'introduction par effraction, le vol de véhicules motorisés, le vol de biens domestiques, le vol de biens personnels et le vandalisme. Ces infractions sont classées par ordre de gravité.

1. L'agression sexuelle comprend le viol, la tentative de viol, l'attentat à la pudeur et la tentative d'attentat à la pudeur, et est considérée comme l'infraction la plus grave.
2. Le vol qualifié survient lorsque l'infracteur prend quelque chose, muni d'une arme, ou lorsqu'il y a, en même temps, menace ou agression. On tient pour acquis que la présence d'une arme implique une menace. Cette catégorie d'infraction comprend également les tentatives de vol qualifié.
3. Les voies de fait impliquent la présence d'une arme ou encore une agression ou une menace. Ces incidents peuvent aller des menaces verbales formulées face à face aux agressions causant des blessures graves.
4. Une introduction par effraction se produit lorsque quelqu'un entre dans un logement sans en avoir le droit. «Sans en avoir le droit» établit une distinction, par exemple, entre quelqu'un qui travaille dans un logement avec la permission du propriétaire et y vole quelque chose, et quelqu'un qui pénètre illégalement dans le logement afin d'y prendre des biens. Dans ce dernier cas, il s'agirait d'introduction par effraction, tout comme une tentative d'introduction dans un logement s'il y a des signes de recours à la force ou si l'on sait comment la personne a tenté d'y pénétrer.
5. Le vol de véhicules motorisés comprend le vol ou la tentative de vol d'une voiture, d'un camion, d'une fourgonnette, d'une motocyclette ou d'un autre véhicule motorisé.
6. Le vol ou la tentative de vol de biens domestiques.
7. Le vol ou la tentative de vol d'argent ou d'autres biens personnels (qui ne sont pas des biens domestiques).
8. Il y a vandalisme lorsque des biens sont endommagés sans être volés.

Les incidents où il y a perpétration de plusieurs actes criminels différents ne figurent aux tableaux qu'une seule fois, suivant l'infraction la plus grave. Ainsi, s'il y a eu simultanément agression sexuelle, vol d'argent et vandalisme, l'incident sera classé dans ces tableaux comme une agression sexuelle. Un incident serait classé comme un acte de vandalisme (soit l'infraction la moins grave selon l'ordre de priorité) seulement si aucun crime estimé plus grave n'a été commis en même temps.

Le Bulletin **Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain** est publié par le Groupe de la recherche et de la statistique et la Division des communications, Direction des programmes, ministère du Solliciteur général, avec l'autorisation de l'hon. Elmer MacKay, C.P., c.r., député, Solliciteur général du Canada. On peut l'obtenir gratuitement de la Division des communications, Direction des programmes, Solliciteur général Canada, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0P8.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1984

N° de cat. JS 42-18/3-1984

ISBN 0-662-52809-3

Réimprimé en 1986